RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 17/10/2024 - 11956 - 2024 B 02372 - 933 357 394 - 315 IMMO

315 IMMO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SISE VILLA 1-VAUCLUSE VILLAGE, 513 AVENUE DE SAINT-TRONQUET
84 130 LE PONTET
RCS AVIGNON 933 357 394

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 15 OCTOBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
ET LE QUINZE OCTOBRE,
à dix heures,

La Société **FC GESTION**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000€, sise 257 chemin de Bragalou Sérignac, 30260 Orthoux-Sérignac-Quilhan, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 980 636 526, représentée par son Gérant, Monsieur Cyril FLORAC

Associée unique de la Société 315 IMMO,

A pris les décisions suivantes relatives à :
- Nomination de la Société IDEA CONSEILS aux fonctions de Directeur Général ;
- Pouvoir en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 15 octobre 2024 et pour une durée indéterminée :

La Société « IDEA CONSEILS »,
Société par Actions simplifiée au capital de 15 244.90€,
Sise 85 Route de Boirargues, 34000 Montpellier,
Inscrite au RCS de Montpellier sous le numéro 447 929 639,
Ayant pour Président, la société DBG,
Elle-même représentée par Monsieur Benoit Pujolas

La Société IDEA CONSEILS, présente et représentée par la société DBG, elle-même représentée par Monsieur Benoit Pujolas :
- Déclare accepter les fonctions que l'associé unique souhaite lui confier, n'en étant empêchée par aucune interdiction légale ;
- Désigne comme représentant permanent personne physique Monsieur Benoit Pujolas, né le [redacted]
- S'engage à exercer ces fonctions conformément aux stipulations statutaires ainsi que des dispositions légales,

[redacted]

BP

DEUXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique et le nouveau Directeur Général.

L'ASSOCIEE UNIQUE
REPRESENTE PAR MONSIEUR CYRIL FLORAC

[redacted]

LA SOCIETE IDEA CONSEILS (*)
REPRESENTEE PAR LA SOCIETE DBG,
ELLE-MEME REPRESENTEE PAR
MONSIEUR BENOIT PUJOLAS

[redacted]

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

(*)Signature accompagnée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »